

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRONO TRANSPORT ET SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 2621, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 02 décembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRONO TRANSPORT ET SERVICES »

Objet : TRANSPORT ET LOGISTIQUES,
FOURNITURES DE BUREAUX,
COMMERCE GENERAL,
BTP,
FOURNITURES TECHNIQUES,
AGENCES DE VOYAGES,
MOBILE MONEY,
PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation

de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 2621, Ilot 223

Dirigeant(s) Mlle KOUA ELLE ISABELLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06890 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72049/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

